Le CSA décide d'intervenir auprès de TF1 après des propos de Jean-Pierre Pernaut sur les migrants

22/03/2017 à 12h02



Le CSA a été saisi concernant une séquence du Journal de 13 heures, diffusée le 10 novembre 2016 sur TF1, dans laquelle Jean-Pierre Pernaut a indiqué, à la suite d'un reportage sur les sans-abris et en transition avec le sujet suivant sur les migrants :

« *Voilà plus de places pour les sans-abris mais en même temps les centres pour migrants continuent à ouvrir partout en France* ». […]

Après examen de la séquence, le Conseil a regretté la formulation choisie par le journaliste, estimant que celle-ci était de nature à sous-entendre que les migrants seraient privilégiés par les autorités publiques par rapport aux personnes sans domicile fixe.

Il a donc considéré que ces propos pouvaient encourager un comportement discriminatoire. […]

Morandini

Merci à **SimonMcKay**